



MUNICIPALITE DE SAINTE-ANNE-DE-SOREL  
MRC DE PIERRE-DE SAUREL  
PROVINCE DE QUEBEC

# AVIS PUBLIC

## AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

### Règlement n° 492-2014

**AVIS PUBLIC**, est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire d'adoption du « **Budget et du programme triennal d'immobilisation 2015** » lundi 8 décembre 2014 à 19 h, à la salle du conseil, 1685, chemin du Chenal-du-Moine à Sainte-Anne-de-Sorel.

Fait et donné à Sainte-Anne-de-Sorel ce 28<sup>e</sup> jour de novembre 2014.

Maxime Dauplaise,  
secrétaire-trésorier et directeur général

### CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie le 28 novembre 2014 entre 12 h et 13 h à la porte de l'église et au secrétariat municipal.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 28 novembre 2014.

Maxime Dauplaise, M.A.P., gma  
secrétaire-trésorier et directeur général